



NOTE INTERNE

Le 26 septembre 2016

Service émetteur : JUMELAGE

A l'attention des Parents des élèves

Dossier suivi par : Myriam SEIZE

☎ 05 58 56 84 36 – mseize@dax.fr

N/Réf: DT/CM/MS/MS-2016-148535



Objet : ECHANGES SCOLAIRES DAX-LOGRONO 2017

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Ville de Dax propose aux élèves scolarisés dans les collèges et lycées dacquois, de participer à l'échange scolaire avec Logroño.

Cet échange est un véritable « bain linguistique » pour des jeunes, qui peuvent en même temps découvrir une culture différente de la leur et nouer également des liens d'amitié avec leurs correspondants.

Ce jumelage se déroulera en 2017 sur deux semaines consécutives pendant les vacances de Printemps, à savoir:

- *Du 15 au 22 avril : séjour des espagnols à Dax*
- *Du 22 au 29 avril : séjour des français à Logroño*

Pour prétendre participer à cet échange, quatre conditions doivent être remplies par votre enfant :

- 1- être en classe de quatrième, troisième, seconde ou première
- 2- être âgé de 14 ans à 17 ans
- 3- suivre des cours d'espagnol dans son établissement de rattachement
- 4- possibilité de renouveler cet échange une seule fois

J'attire votre attention sur le fait qu'une participation financière, est demandée aux familles, soit :

- 40 € pour un enfant résidant à Dax ou dont l'un des deux parents est contribuable sur la commune.
- 77 € pour un enfant résidant hors de Dax
- 20 € supplémentaires pour le 2^{ème} enfant d'une famille résidant à Dax.
- 39 € supplémentaires pour le 2^{ème} enfant d'une famille résidant hors de Dax.

Les cas d'annulation des inscriptions et de remboursement sont les suivants :

- la maladie grave et l'accident corporel grave avec hospitalisation du titulaire de l'inscription sur présentation d'un certificat médical
- le décès du titulaire de l'inscription
- la convocation à caractère impératif d'un parent par une administration
- un déménagement hors département

Les documents joints à ce courrier, qui sont nécessaires à l'inscription de votre enfant, devront être remis au professeur d'espagnol référent dans l'établissement de l'élève, **avant le 05 décembre 2016.**

Si vous désirez faire une seconde fois cet échange scolaire avec le même correspondant, il est conseillé de le contacter et de lui préciser de noter vos coordonnées sur la fiche de candidature de la Mairie de Logroño.

J'attire également votre attention sur le fait que durant la semaine où vous recevrez le jeune espagnol, vous devrez être disponible pour accompagner votre enfant et son correspondant aux diverses activités prévues par la municipalité. (Certains jours, vous devrez récupérer le correspondant à la pause déjeuner.)

Une réunion d'attribution des correspondants entre la Mairie de Dax et la Mairie de Logroño se tiendra début mars. Vous serez informés par courrier de la participation de votre enfant et vous recevrez la fiche de son correspondant.

Suite à ce courrier, le paiement du séjour se fera impérativement auprès du service Jumelage aux heures d'ouverture du service (Bureau arènes de Dax). Le paiement est ferme et définitif et aucun remboursement ne sera effectué sauf les cas prévus dans la délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2015 fixant les tarifs et prévoyant les cas de remboursement.

Courant mars, une réunion d'information réunira les élèves, les parents, les élus, le service Jumelage. Un courrier vous tiendra informés de la date et du lieu de cette rencontre.

D'ici là, si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant ce projet, n'hésitez pas à contacter le service Jumelage.

(Contact : Myriam SEIZE – Bureau des Arènes de Dax - Boulevard Paul Lasasosa – DAX au ☎ 05 58 56 84 36).

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Stéphane MAUCLAIR